



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E159202

VALABLE JUSQU'AU 24/05/2025

ÉDITÉ LE 06/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/03/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-PIERRE 2016 B 173

Siret : 791 696 172 00034

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 0014122/N

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA F63518S1254000 / 002 95980/61

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA F63518S1254000 / 002 95980/61

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CONSTRUCTION METALLIQUE REUNION

Sigle : CMR

RUE GUY THEODULE GRONDIN

2 B ZIE LES SABLES

97427 L'ETANG SALE

Téléphone : 02 62 22 09 09

Fax :

Portable : 06 92 69 52 35

Site Internet : www.cmr.re

E-mail : secretariat@cmr.re

Responsabilité légale :

LAURET FREDERIC GÉRANT

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2023
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	24/05/2023
4412	Métallerie (Technicité confirmée) Mention RGE	18/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/05/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	16/05/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.